



**Municipalité de
Saint-Jules**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 06-2022 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE CENTRE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, que le règlement # 06-2022 portant le titre «RÈGLEMENT # 06-2022 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS» a été adopté à la séance régulière du conseil tenue le 16 janvier 2023.

Le règlement # 06-2022, précédé d'un avis de motion adopté à la séance du 5 décembre 2022 a pour objet de fixer les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Jules, aux heures normales d'ouvertures. Le règlement est également disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-jules.qc.ca.

Donné à Saint-Jules ce 17 janvier 2023

Gina Lessard

Gina Lessard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION:

Je soussignée, Gina Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Jules, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'Avis public ci-haut en:

En affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 15h00 et 16h00 le 17 janvier 2023.

Gina Lessard

Gina Lessard,
Directrice générale et greffière-trésorière